

Après ces paroles de M. le Gouverneur, Son Exc. Mgr le Délégué apostolique dit avec quelle joie il a entendu les déclarations si chrétiennes que vient de faire le plus haut représentant de l'autorité civile en cette Province. Ainsi que Son Excellence l'a déjà dit en répondant à l'adresse de bienvenue que lui a présentée, à son arrivée à Québec, le maire de la ville, rien ne vaut mieux, pour le bonheur d'un pays, que l'union et la bonne entente entre l'Eglise et l'Etat. La province de Québec, à cet égard, donne au monde entier le plus bel exemple de ce que peut produire cet accord parfait. L'Eglise, pour sa part, ne désire rien tant que de voir une pareille condition se continuer et se développer, comme venaient justement de le démontrer les évêques du Canada, lorsque tout récemment ils adressaient à Sa Majesté le Roi, par l'intermédiaire du président du Concile, l'expression du parfait loyalisme des catholiques du Canada. Son Excellence ajouta qu'elle était heureuse de voir que le Souverain avait accueilli avec la plus grande faveur cette démarche des Pères du Concile, ainsi que le prouvait la réponse signée par le Roi lui-même, qu'Elle venait de recevoir et qu'Elle avait la satisfaction de faire connaître dans une circonstance comme celle de cette réunion.

Ensuite Mgr le Délégué donna lecture du télégramme que nous avons publié il y a huit jours, et dont la teneur a causé la plus grande joie à NN. SS. les évêques et à tous les catholiques du pays.

Jeudi, le 23 septembre, a eu lieu à la Basilique un service funèbre solennel pour le repos de l'âme de tous les évêques défunts du Canada.

Une décoration funèbre, sobre mais de bon goût, avait pris la place des tentures joyeuses et des guirlandes de feux électriques, dans la Basilique. Des inscriptions appropriées constituaient le principal élément de cette décoration. Nous donnons ici ces inscriptions :

(Autour du sanctuaire)

*Qui ad justitiam erudiunt multos fulgebunt quasi stelle
in perpetuas aeternitates.*